

Le 15/11/2021 de 14 heures à 17 heures

Ouverture à 14h - fermeture à 17h.
OBSERVATIONS DE M. visite d'une personne - M. Delaminone

Le 23/11/2021 de 14 heures à 17 heures
Ouverture à 14h.

Je salue Philippe LENOIR demeurant à EQUIRE
- commune limitrophe de TENEUR, LISBOURG, CREPY et du
- canton de FRUGES.

Vous envisagez l'implantation de quatre éoliennes d'une
puissance de 3,9 MW et dot d'une hauteur de 179,5 mètres
sur le territoire de TENEUR.

Un autre chantier de deux parcs éoliens débutera d'ici
l'an prochain sur la commune de LISBOURG; un parc
de sept éoliennes et un autre avec cinq aérogénérateurs.

Notre territoire est déjà saturé d'un point de vue paysager.
Par ailleurs les nuisances sonores peuvent s'avérer
significatives pour les habitants des communes avoisinantes.
Le territoire est dénaturé avec ces « moulins à vent ».

Pourquoi en rajouter ?
L'éolien n'est pas si écologique que certains le
prétendent; emprise de terres cultivables, bétonisation,
création de chemins, illuminations la nuit dommageables
pour les espèces nocturnes.

Je conçois qu'il y a urgence de réduire les émissions
carbonées. Aucune source d'énergie renouvelable n'est
parfaite, c'est pourquoi il est préférable de jouer
sur la diversité - méthanisation, photovoltaïque -
Malheureusement seule l'énergie nucléaire

peut nous garantir notre indépendance énergétique
et d'assurer un prix raisonnable de l'électricité
aux usages.

STOP à la nouveaux projets dans le secteur -
Philippe Lenoir.

visites de trois personnes - M. Dupuesoy (Saint-Pol-
sur-Ternoise) qui possède des terrains à Teneur.

M. Fenet Patrick (association "Leur de champ de bataille")
M. GABOICHE (association Nationale Sites et monuments)
→ apport de cartes de la biodiversité par M. Dupuesoy
→ développement d'arguments sur les impacts négatifs
sur le patrimoine et sur le paysage par les
deux autres personnes.

Fin de la permanence à 17h

Le 26/11/2021 de 9h à 12 heures
Ouverture à 9h.

Je salue M. Jossé Bernard demeurant à
EQUIRE rue de Babot, nous au se plan de la
réalisation des éoliennes, donc à voir pollution
visuelle et sonore, nuisance à la valeur du
terrain et du logement, problèmes d'acouphes
et des problèmes de tension artérielle, forte doses
d'infrasons et de sons de très basses fréquences
qui affecteraient notre santé interne, troubles
physiologique graves nuisances aux habitants
l'éolienne est dans le Dens concernant les infrasons
et champs Magnétiques.

M. Jeldu